



Chers habitants(es) de Breuschwickersheim,

Bonne nouvelle, les travaux de notre tant attendue piste cyclable vont enfin démarrer d'ici la fin de l'été, nous pourrons donc très certainement y faire nos premiers tours de roue vers la fin de cet automne.

Concernant le projet périscolaire-salle polyvalente, le concours de maîtrise d'œuvre lancé en avril dernier a obtenu 54 candidatures. Le jury vient de sélectionner les 3 cabinets qui vont proposer une esquisse de projet. Dès cet été, le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre sera choisi et la construction devrait débuter au mois de juin 2022.

Notre situation sanitaire globale va en s'améliorant et les restrictions auxquelles nous sommes soumis depuis de nombreuses semaines sont progressivement en train d'être levées ce qui, je l'espère, va nous permettre de retrouver une vie de village plus normale et conviviale. C'est ainsi que je peux vous annoncer que, sauf nouvelle dégradation de la situation, notre traditionnel Messti devrait se tenir les 21, 22 et 23 août prochains. Concernant les festivités de la Fête Nationale, vous serez conviés à la soirée du 13 juillet par une invitation qui vous parviendra prochainement.

En espérant pouvoir partager ces moments avec vous cet été, je vous souhaite une belle fin de printemps.

Votre Maire, Doris Ternoy

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES : DEPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE



Afin de respecter le protocole sanitaire défini pour l'organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains, **nous déplaçons exceptionnellement pour ces scrutins le bureau de vote à la salle polyvalente** (en lieu et place de son implantation habituelle : préau de l'école élémentaire).

Nous vous rappelons que si vous ne pouvez vous déplacer pour voter en personne vous pouvez donner procuration selon l'un des 3 modalités suivantes :

- Utiliser le **téléservice**, puis aller **en personne** à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne ;
- Imprimer le **formulaire disponible sur internet**, puis le remettre, **en personne** et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;
- Remplir à la main le **formulaire disponible sur place** (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en **personne** un justificatif d'identité.

Ces formulaires sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

RAPPEL SUR L'OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Nous vous informons que l'arrêté municipal permanent n° 16/2021 du 11 mai 2021 dispose que **l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires riverains de la voie publique** ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens, entreprises mandatées, etc..).

Les propriétaires riverains ou leurs représentants sont tenus d'assurer le **nettoyage des entrées de propriétés, des trottoirs, et des caniveaux sur toute la largeur de la propriété, au droit de leurs façades et de leurs clôtures et en limite de propriété. Cette obligation s'applique aux propriétés bâties et non bâties.**

Le nettoyage concerne le balayage, mais également le **désherbage qui doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.**



A défaut, ces opérations seront effectuées d'office par la Commune aux frais du propriétaire, après prise de contact et mise en demeure.

AIDE FINANCIERE DE L'EMS POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

L'Eurométropole de Strasbourg vous propose d'obtenir une subvention allant jusqu'à 40 euros pour l'achat d'un silo à compost ou d'un lombricomposteur. Pour cela vous devez :

- habiter l'Eurométropole de Strasbourg et utiliser le silo sur l'Eurométropole de Strasbourg,
- remplir le formulaire disponible sur le site de l'EMS : <https://www.strasbourg.eu/composter-dechets-compostage-dechets-verts> et le renvoyer à l'Eurométropole de Strasbourg (tout formulaire incomplet ou inexact entraînerait le refus de la subvention),
- envoyer l'original de la facture du silo (la réclamer au vendeur, le ticket de caisse n'est pas valable) avec un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

5 JUIN 2021 : PRESENCE DU CAMION « DEBAT MOBILE » SUR LA ZONE à FAIBLES EMISSIONS

Nous vous informons que les habitants du village sont invités à s'exprimer sur la ZFE lors du passage du camion « débat mobile » le 5 juin 2021 de 14h00 à 16h00 dans la zone de loisirs du chemin du Schwall.

Vous pouvez également faire part de votre avis directement en ligne via le site :

<https://zfe.strasbourg.eu/>



AIDE FINANCIERE DE L'EMS POUR L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2021

Concernant l'aide de l'Eurométropole pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, il convient de se référer au site internet de l'Eurométropole via le lien suivant : <https://www.strasbourg.eu/web/strasbourg.eu/-/aide-vae>

Le formulaire y sera disponible à partir du 1^{er} juillet 2021.

Le montant attribué dépend de votre niveau de ressources. L'aide varie ainsi de 300 à 500 euros selon votre Quotient familial calculé par la Caisse d'allocation familiale (CAF) ou l'Eurométropole de Strasbourg.



MODALITES DE LA GRATUITE DE L'ABONNEMENT CTS POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS

A partir du 1^{er} septembre 2021, les jeunes de 4 à 17 ans résidant dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourront bénéficier d'un abonnement CTS bus/tram à 0 euro.



Pour voyager en règle à la rentrée, les bénéficiaires devront être en possession d'un titre de transport, qu'ils devront valider à chaque montée dans un véhicule de la CTS. Ils devront obligatoirement faire une demande d'abonnement **dès le mois de juin**, qu'ils soient déjà clients ou non de la CTS. Il faudra à ce moment-là fournir les pièces justificatives pour avoir droit à la gratuité de l'abonnement.

Cette démarche d'abonnement se fera par internet.

Rendez-vous donc sur l'agence en ligne de la CTS (accessible depuis le site internet de la CTS, rubrique « Titres de transport »/« Agence en ligne » <https://cts-strasbourg.eu/fr/Titres-de-transport/agence-en-ligne/>) dès le lundi 14 juin 2021.

Pour les jeunes qui souhaiteraient charger leur abonnement gratuit sur leur smartphone, la demande d'abonnement gratuit sera également possible via l'appli CTS, fonctionnalité « Mes titres » (uniquement possible pour les smartphones Android NFC).

Des questions sur l'abonnement gratuit ? Toutes les réponses à compter de début juin sur www.cts-strasbourg.eu ou en contactant Allô CTS au 03.88.77.70.70.

Il sera aussi possible de s'en équiper dans une future agence mobile (information très prochainement).

AMENAGEMENTS A L'ECOLE MATERNELLE

Un grand merci à notre Adjoint en charge des travaux et à nos ouvriers communaux qui ont réalisé à l'école maternelle un parcours de mobilité et un banc en réutilisant l'érable qui était malheureusement malade.

Voilà un bel exemple de reconversion de notre érable au grand bonheur de nos enfants.



NETTOYAGE DU CIMETIERE

Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour nous aider à nettoyer le cimetière le samedi 5 juin 2021 à partir de 8h30 jusqu'à 11h30. Merci d'y venir directement avec vos outils, même si ce n'est qu'une heure...